

Réf: Dossier N° 119086

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CIRIS ASEPRO »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Deux-Plateaux,
rue les flamboyants, Lot 10022, Ilot 92

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CIRIS ASEPRO »

Objet : La formation professionnelle continue, La formation aux activités de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes, La formation aux activités privées de surveillance et gardiennage, L'audit, Conseil aux activités de Sécurité privée des biens et des personnes, L'achat et la Vente de Matériels de Sécurité.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Deux-Plateaux,
rue les flamboyants, Lot 10022, Ilot 92

Dirigeant(s) : M FADIGA MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06104 du 07/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30543/GTCA/RC/2022 du 07/07/2022

